

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Recherche...

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES

M. Le Président
Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
BP 159 - 05008 GAP - Cedex
Tél : 04 92 40 38 00 - Fax : 04 92 40 38 01



Hautes Alpes
Conseil Général

 Poser une question à l'acheteur

Nature du marché	Services
Type de Marché	12 - Services d'architecture ; services d'ingénierie et services Intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques
Référence acheteur	S-PF-05985
Objet	Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un collège 450 - 500 élèves à Tallard
Envoi à la publication	13/04/2006
Mode de Passation	Concours restreint

DESCRIPTION Concours d'architecture et d'Ingénierie comprenant une remise de prestations (esquisse) préalable à la conclusion d'un marché fractionné de maîtrise d'oeuvre.

Construction d'un collège pour l'accueil de 450 élèves extensible à 500 élèves sur un terrain de 27 000 m² situé en entrée de ville Sud de Tallard.

Cet établissement comprendra les locaux pédagogiques, administratifs et techniques inhérents à ce type d'ouvrage, les logements de fonction ainsi que des locaux de restauration incluant la préparation des repas.

A cela s'ajoutera un gymnase. Il sera constitué d'un plateau sportif, d'une salle de gymnastique, de locaux techniques nécessaires ainsi que d'un plateau sportif extérieur. Enfin, l'ensemble des travaux de VRD sera à prévoir ainsi que l'aménagement du mobilier scolaire et l'ensemble des équipements et matériel technique.

Montant de l'enveloppe financière allouée aux travaux par le maître d'ouvrage : 10 560 000 € HT. Cette enveloppe comprend les équipements du service de restauration faisant corps avec l'ouvrage.

Contenu de la mission

La mission du candidat portera en tranche ferme sur l'accomplissement des éléments de mission de base au sens de la loi MOP, et en tranches conditionnelles sur la réalisation de tout ou partie des études d'exécution (mission EXE) ainsi que l'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier (mission OPC) et autres missions complémentaires.

Nomenclature 74 - Services fournis principalement aux entreprises

Classification CPV Principale : **74200000** - Services d'architecture, d'ingénierie, de construction et services de conseils techniques connexes.

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP).

Justificatifs - Remplir les formulaires CG05.01 et CG05.02 - Le dossier de candidature comprendra : - Un dossier de 4 à 5 planches maximum de format A3 de références, illustrées, significatives de la qualité architecturale de projets au choix réalisés par la ou les personnes ayant la qualité d'architecte, ainsi qu'une justification de ce choix par rapport à l'objet du concours. Les candidats fourniront à l'appui de ces références un CD-ROM contenant les photos présentées au format jpeg. - La liste des principales réalisations depuis 5 ans, avec mention de la surface, du coût, de l'année de réalisation, du lieu et du maître d'ouvrage (sur CD-Rom) - Une note de réaction au programme fonctionnel (document provisoire) et de motivation des candidats au regard du projet (2 pages maximum)(sur CD-Rom) - La composition de l'équipe de maîtrise d'oeuvre proposée et une note sur l'organisation du travail de cette équipe. (Répartition des rôles, démarche qualité...)(sur CD-Rom).

Critères de sélection des candidatures Les équipes candidates seront sélectionnées, après vérification de la conformité du dossier de candidature, sur leurs références, compétences et moyens. Un intérêt particulier sera porté à la note de réaction au programme fonctionnel et de motivation rédigée par les candidats. La sélection sera effectuée par un jury de concours.

3 candidats au maximum seront admis à concourir.

Les équipes candidates se présenteront obligatoirement sous la forme d'un groupement solidaire réunissant les compétences suivantes :

- Architecture,
- Ingénierie dans les domaines suivants : structure (BA, charpente métallique ou bois), thermique, chauffage, VMC, fluides, électricité (courant fort et courant faible), réseaux informatiques, acoustique, aménagement de cuisines collectives, aménagement VRD et paysager, équipement mobilier (scolaire) et matériel technique (matériel de cuisine,...),
- Coordination SSI,
- Economie de la construction,
- Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier.

En fonction du projet, ces compétences pourront être complétées par les spécialités nécessaires.

Le mandataire du groupement sera obligatoirement un architecte. Les différents intervenants ne pourront être candidats que pour un seul groupement.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Valeur architecturale et pertinence du parti d'aménagement notamment au travers des démarches de valorisation avec une sensibilité particulière compte tenu de la problématique d'entrée de ville et de la covisibilité avec le château classé aux titres des monuments historiques

30 % : L'estimation prévisionnelle des travaux annoncées par les candidats

10 % : La maîtrise de l'économie globale (Investissement, fonctionnement)

10 % : Le délai de finalisation des études de projet et de réalisation des ouvrages et la proposition du forfait de rémunération du candidat servant de base à la négociation du marché de maîtrise d'oeuvre

Les critères sont notés de 0 à 5 (zéro étant éliminatoire).

Financement

Mandat administratif, paiement sous 45 jours à réception des pièces nécessaires au mandatement, financement sur fonds propres.

Forme juridique

Solidaire.

Renseignements

administratifs

Service de la Commande Publique
Mme Sylvie Tarroux
Tél : 04 92 53 06 66 - Fax : 04 92 53 06 69
s.tarroux@cg05.fr


techniques


Direction des Collèges & des Bâtiments Départementaux
M. Christophe MARCELLIN
117, route de Veynes
05000 Gap
Tél : 04 92 20 65 72 - Fax : 04 92 20 65 79
m.marcellin@cg05.fr

complémentaires

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil 13281 MARSEILLE CEDEX 6
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Conseil Général des Hautes-Alpes, Service Juridique, 16 boulevard de la Libération 05000 GAP, tél : 04-92-53-06-60

Documents

 - Téléchargement direct du Règlement de Consultation

 - Téléchargement direct du Dossier de Candidature des Entreprises

Dossier de consultation sur demande :
Conseil Général des Hautes-Alpes
Service de la commande publique
16, boulevard de La Libération, 3e étage
05000 Gap
- Fax : 04 92 53 06 69

Récompenses et jury

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : OUI

Chaque concurrent ayant remis une offre répondant au règlement du concours et jugée complète par le jury, recevra une prime de 38 000 € HT, soit 45 448 € TTC.

Cette prime pourra être minorée ou supprimée dans le cas où le jury aurait estimé que l'offre remise était incomplète, ou qu'elle ne répondait pas au règlement du concours.


Candidatures

Remise des candidatures le **23/05/06 à 18h00** au plus tard.

Les candidatures, offres et documents associés seront entièrement rédigés en **langue**

française.

Dépôt

 Dépôt dématérialisé directement en salle_des_marchés
Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
Conseil Général des Hautes Alpes
Service de la Commande Publique
16 boulevard de la Libération, 3ème étage.
05000 - GAP

Les dossiers peuvent être retirés et les offres transmises par voie électronique sur le site du Conseil Général des Hautes-Alpes <http://www.cg05.fr> (rubriques Appels à concurrence-procédures formalisées).

Recherche...



Alerte automatique des entreprises (*gratuit*)

© Marches-Publics.info